

Monsieur Gérald DARMANIN

Ministre de l'Action et des Comptes Publics
139 rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

LE SECRETAIRE GENERAL

Réf. 2018/02/19 YK/NC

Paris, le 19 février 2018

COURRIER RECOMMANDE A/R.

OBJET : Préavis de grève DU MERCREDI 14 MARS 2018 A 20 H AU VENDREDI 16 MARS 2018 A 8 H

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 2512-1, L 2512-5 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, je vous informe de la décision prise par la Fédération des personnels DES SERVICES PUBLICS ET DES SERVICES DE SANTE FORCE OUVRIERE de déposer un préavis de grève pour le **jeudi 15 mars 2018**.

Il concerne les **personnels et agents des fonctions publiques territoriale et hospitalière relevant de notre fédération et exerçant dans des structures hébergeant des personnes âgées**.

Ce préavis de grève couvrira l'ensemble des initiatives de grève et de mobilisation de nos syndicats sur l'ensemble du territoire national (de métropole et des départements d'Outre Mer), sur les revendications suivantes :

- Application de la mesure prévue par le Plan solidarité grand âge «un agent par résident», intégrant le renforcement de l'encadrement soignant.
- Arrêt des baisses de dotations soins et dépendances induites par la convergence tarifaire, se traduisant par des milliers de suppression de postes.
- Attribution immédiate des moyens reconnus comme nécessaires aux besoins.
- Retrait des deux décrets du 21/12/16, portant réforme tarifaire introduite par la loi dite d'adaptation de la société au vieillissement du 28/12/15.
- Refus des glissements de tâches.
- Amélioration des rémunérations, des perspectives professionnelles et des carrières dans le cadre du statut.

Afin de permettre aux personnels et agents des fonctions publiques territoriale et hospitalière relevant de notre fédération de participer ou de se joindre aux mouvements et actions décidés, la fédération dépose un **préavis de grève destiné à couvrir leurs absences pour la période allant du MERCREDI 14 MARS 2018 A 20 H AU VENDREDI 16 MARS 2018 A 8 H**.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée

Yves KOTTELAT
Secrétaire Général

